

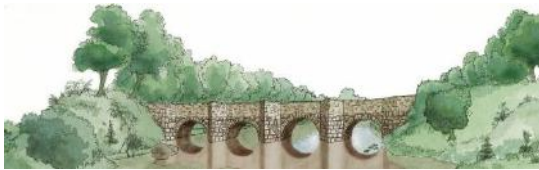
Qu'est ce qu'un PNR ?

Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère néanmoins fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine.

Il est créé à l'initiative de la Région et classé par décret du Premier ministre à l'issue d'une procédure définie au code de l'environnement (L 333-1 et R 333-1 et suivants)

Un Parc naturel régional a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement.

Chaque Parc naturel régional a ses propres spécificités territoriales, ses caractéristiques paysagères et naturelles et son **identité**.



La procédure et l'avis d'opportunité

La démarche de labellisation des PNR est rythmée par 2 grandes étapes : l'avis d'opportunité et l'avis final sur le projet de Charte.

Validé en juillet 2018 par le Pays de Gâtine, le dossier d'opportunité du projet de PNR de Gâtine poitevine, permet de disposer d'un ensemble d'éléments descriptifs relatifs au patrimoine naturel et culturel et aux paysages du territoire, mais aussi à ses caractéristiques socio-économiques. Il démontre la motivation et l'implication des acteurs du territoire dans la mise en place d'un PNR, ainsi que la pertinence et la plus-value de l'outil PNR. Enfin, il justifie le périmètre d'étude proposé pour le futur PNR.

L'objectif est d'obtenir l'avis d'opportunité, qui est rendu par le Préfet de Région, en 2019. Viendra ensuite le temps de l'écriture de la Charte. La Charte du Parc est valable 15 ans. Il s'agit d'un projet pour le territoire, coécrit par la Région, le porteur du projet et ses partenaires.



Un Parc naturel régional pour la Gâtine ?

Le Pays de Gâtine et ses partenaires ont compris, il y a plusieurs années, l'intérêt pour ce territoire d'être labellisé Parc naturel régional. Cette volonté a été entendue par la Région Nouvelle-Aquitaine qui a officialisé le lancement de cette réflexion en signant avec le Pays une convention de partenariat pour la constitution du dossier d'opportunité, première étape vers la labellisation.

La Gâtine est un territoire rural, une terre d'élevage, avec une identité géographique et culturelle forte. Elle représente un espace cohérent remarquable de part ses milieux naturels diversifiés, encore préservés mais fragiles. Depuis 40 ans, l'histoire du Pays de Gâtine et de ses partenaires s'écrit entre préservation des traditions, innovations locales et valorisation du patrimoine. Fort de ce constat partagé, les élus du territoire ont une ambition : **favoriser le développement économique et l'attractivité du territoire tout en préservant son cadre de vie**. Derrière le projet de Parc naturel régional il y a la volonté de donner une reconnaissance nationale à ce territoire, de permettre à chacun d'y rester et de bien y vivre, de combattre les fragilités du territoire en affirmant et en développant ses atouts. C'est donc ce projet qui va nous occuper pendant les prochaines années, car le territoire de Gâtine poitevine réunit toutes les conditions requises pour la création d'un Parc naturel régional.



Les Parcs naturels régionaux en Nouvelle-Aquitaine

Sur le territoire de la Région Nouvelle-Aquitaine on compte aujourd'hui quatre Parcs (Landes de Gascogne -1970, Marais Poitevin - 1979, Périgord-Limousin - 1998 et Millevaches - 2004), un projet bien avancé dans le Médoc (prévu pour 2019), deux projets en attente de l'avis d'opportunité : la Gâtine poitevine et la Montagne Basque et un projet lancé récemment : les marais littoraux. Cette grande Région est donc composée de Parcs présentant des paysages très variés de montagnes, de marais, de massifs forestiers, de littoraux, de lagunes ... Tous, malgré cette diversité, poursuivent le même objectif d'atteindre la complémentarité entre la protection de leur patrimoine et le développement socio-économique de leur territoire.